



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO  
DEPARTEMENT DE DOSSO  
COMMUNE URBAINE DE DOSSO



DELIBERATION N° 008 /2021/CU/DO  
du 18 / 08 / 2021

Portant examen et adoption des avantages  
Alloués aux Maires, Conseillers Municipaux  
Et chefs de service communaux et  
Déconcentrés de la commune.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso, régulièrement constitué et réuni en session ordinaire les 17, 18, 19 et 20 Aout 2021, dans la salle des réunions du Gouvernorat tenant lieu de salle des délibérations du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur ABDOU MADDOUGOU, Président du Conseil Municipal ;  
Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste émarginée des présences, jointe au Procès-verbal de la séance ;  
Vu la Constitution du 25 Novembre 2010 ;

Vu la Loi n° 2008-042 du 31 Juillet 2008 relative à l'organisation et à l'administration du Territoire de la République;

Vu l'ordonnance n° 2010-54 du 17 Septembre 2010 portant Code Général des Collectivités Territoriales ; (C.G.C.T) ;

Vu l'ordonnance n° 2009-002/PRN du 18 Août 2009 modifiant et complétant la loi n° 2002-14 du 11 juin 2002 portant création des Communes et fixant le nom de leurs Chefs-lieux;

Vu le Décret n°2003-177 du 18 Juillet 2003 déterminant les règles de fonctionnement des Organes délégués et exécutifs des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2010-55 du 17 septembre 2010, portant statut des Communes à statut particulier ou villes ;  
Vu le décret n°2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre ;  
Vu le décret n°2021-286/PRN du 03 mai 2021, modifiant et complétant le décret 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu le Jugement n°114/CAB/GEC/CE du 13 Avril 2021 et celui du n°205/CAB/GEC/CE Du 3 Mai 2021 portant validation et proclamation des résultats définitifs des élections Municipales et Régionales ;

Vu le Message Radio n°207/MI/SP/D/ACR/SG/DGDCT du 19/04/2021, portant Installation du Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso ;  
Vu le Procès-verbal d'élection du Maire et des deux (2) Adjointes de la Commune Urbaine De Dosso en date du 10 Mai 2021 ;

Vu le Procès-verbal de la 2ème session ordinaire du 20/08/2021 du Conseil Municipal ;  
Sur l'avis unanime du Conseil Municipal.

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Le Conseil Municipal donne un avis favorable conformément au décret N°2019-115/PRN/MFP/RA/MI du 15 février 2019 fixant les indemnités de déplacement des fonctionnaires, contractuels et auxiliaires des administrations et établissements publics de l'Etat.

**ARTICLE 2**: Le Maire, Président du Conseil Municipal est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée et transmise au Préfet, Autorité de Tutelle.

**Ont signé les Conseillers élus présents :**

**(Voir liste en annexe)**

1-Abdou	Madougou
2-Adamou	Hamadou
3-Soumana	Tahirou
4-Ousseini	Hassane
5-Abdoul-hayou	Alli
6-Ibrahim	Mainassara
7-Mahamadou	Assoumane
8-Adamou	Elhadji Panga
9-Mahamadou	Hamani Insa
10-Hassane	Sanda
11-Hama	Moussa
12-Tahirou	Soumaila
13-Idé	Adamou
14-Hassane	Seyni
15-Issa	Maidanda
16-Amina	Seyni
17-Zara	Hamou
18-Maimouna	Mabey
19-Halima	Garba
20-Mme.	Boubacar Kadi Idé
21-Aissata	Modi
22-Salamatou	Amadou Djiré.

**AMPLIATION :**

Préfecture.....01  
Chrono.....01

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL**





REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

N°	D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
1		ABDOU MADOUGOU	MAIRE	
2		ADAMOU AMADOU	1 <sup>er</sup> ADJOINT	
3		SOUMANA TAHIROU	2 <sup>ème</sup> ADJOINT	
4		OUSSEINI HASSANE	CONSEILLER	
5		ABDOUL-HAYOU ALI	CONSEILLER	
6		IBRAHIMA MAINASSARA	CONSEILLER	
7		MAHAMADOU ASSOUMANE	CONSEILLER	
8		AMADOU ELHADJI PANGA	CONSEILLER	
9		MAHAMADOU HAMANI INSA	CONSEILLER	
10		HASSANE SANDA	CONSEILLER	
11		HAMA MOUSSA	CONSEILLER	
12		TAHIROU SOUMAILA	CONSEILLER	
13		IDE ADAMOU	CONSEILLER	
14		HASSANE SEYNI	CONSEILLER	
15		ISSA MAIDANDA	CONSEILLER	
16		Mme. AMINA SEYNI	CONSEILLERE	
17		Mme. ZARA HAMOU	CONSEILLERE	
18		MAIMOUNA MABEYE	CONSEILLERE	
19		HALMATOU GARBA	CONSEILLERE	
20		Mme. BOUBACAR KADI IDE	CONSEILLERE	
21		AISSATA MODI	CONSEILLERE	
22		Mme. OUMAROU SALAMATOU AMADOU DIRE	CONSEILLERE	